

Direction interministérielle de la
Transformation publique (DITP)
-
Plan d'action annuel 2024-2025

27/01/2025

Table des matières

| | | |
|-------------|--|----------|
| 1. | Introduction | 3 |
| 1.1. | SCHÉMA PLURIANNUEL | 3 |
| 1.2. | PLAN ANNUEL | 3 |
| 1.3. | MISE À JOUR..... | 3 |
| 1.4. | CONTACT | 3 |
| 1.5. | PLAN ANNUEL 2024-2025 | 4 |
| 1.5.1. | OPÉRATIONS DIVERSES..... | 4 |
| 1.5.2. | AUDITS RGAA OU DE CONFORMITÉ RGAA..... | 5 |

1. INTRODUCTION

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

1.1. Schéma pluriannuel

La loi fait obligation de publier un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et actions mises en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites et application de la DITP a été publié le 20/10/2022 et est disponible à la consultation à cette adresse : <https://www.modernisation.gouv.fr/declaration-daccessibilite>

1.2. Plan annuel

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'action qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivis de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2024-2025 associé au schéma pluriannuel 2022-2025.

Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2025, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

1.3. Mise à jour

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence.

| Mise à jour | Date |
|-------------|------------|
| 001 | 22/01/2025 |
| | |
| | |
| | |

1.4. Contact

Ce document est publié sous la responsabilité des référents accessibilité numérique de la DITP :

- La Mission Communication, contact : communication.ditp@modernisation.gouv.fr pour le site [modernisation.gouv.fr](https://www.modernisation.gouv.fr)
- La mission Expérience usagers, contact : experienceusagers.ditp@modernisation.gouv.fr pour le site [plus.transformation.gouv.fr](https://www.plus.transformation.gouv.fr)

Toute question doit être adressée par e-mail aux adresses ci-dessus.

1.5. Plan annuel 2024-2025

1.5.1. Opérations diverses

Note pour le remplissage de ces tableaux

La colonne « type » vient informer sur l'objet de l'action. Exemple de données attendues dans la colonne « Type » :

- Schéma pluriannuel (l'action va concerner le document « schéma pluriannuel »)
- Plan annuel (l'action va concerner le document « plan annuel », sa création, sa mise à jour)
- Audits (l'action va concerner la tenue d'audits)
- Organisation (l'action va concerner un élément de l'organisation de l'entité, par exemple la définition des procédures de marché)

La colonne « Action » vient informer succinctement, sur la nature de l'action. Exemple de données attendues dans la colonne « actions » :

- Mise en place
- Recensement
- Évaluation
- MAJ de procédure de marché
- Mise à jour

La colonne « Détails » vient donner des précisions sur l'action (par exemple le périmètre concerné)

La colonne « mise en œuvre » indique alors la date ou la période de réalisation effective si réalisée, ou prévisionnelle.

La colonne « Réalisation » reçoit la mention « réalisé » lorsque l'action a été menée à terme.

| Type | Action | Détails | Mise en Œuvre | Réalisation |
|-----------------|---------------|---|---------------|-------------|
| Plan annuel | Mise en place | Étude et mise en place | Janvier 2025 | Réalisé |
| Refonte de site | Mise en place | Refonte du site modernisation.gouv.fr avec ajout de la rubrique Campus de la transformation publique | Décembre 2024 | Réalisé |
| Audit | Mise en place | Audit d'accessibilité sur l'environnement de pré-production | Novembre 2024 | Réalisé |
| Audit | Evaluation | Audit d'accessibilité sur le site modernisation.gouv.fr après mise en conformité au DSFR | Mars 2025 | En cours |
| Formation | Mise en place | Proposition aux agents de deux formations liées à l'accessibilité : le design et la contribution web et réseaux sociaux | Janvier 2025 | Réalisé |
| Recensement | Recensement | Recensement de l'ensemble des sites et applications concernées | Juin 2025 | En cours |

1.5.2. Audits RGAA ou de conformité RGAA

Il s'agit des audits RGAA réalisés en phase de réparations, de conception, d'accompagnement ou de certification :

- Les audits RGAA sont utilisés lors des phases de corrections et d'accompagnement.
- Les audits de conformité RGAA sont utilisés lors des phases de certification et produisent une déclaration de conformité.

a. Sites internet

| Type | Sites | Mise en œuvre | Réalisé |
|---------------|-----------------------|--------------------------------|---------|
| Site internet | Modernisation.gouv.fr | Audit réalisé en novembre 2024 | Réalisé |

[FIN DU DOCUMENT]